

# Initiative d'excellence

## Appels à projets 2019 « UNIVERSITE & CITE »

L'Université de Strasbourg est engagée, comme acteur ouvert sur la cité, à diffuser la culture scientifique, à favoriser le partage des savoirs, à stimuler la créativité et la création artistique, à dynamiser la vie des campus et à valoriser son patrimoine scientifique. Affirmant fortement la responsabilité sociale et sociétale qu'elle assume, elle s'attache à favoriser le débat public pour promouvoir un choix démocratique dans le domaine de la science, à renforcer ses liens avec les territoires, ruraux et urbains, et à soutenir les actions engagées et citoyennes de l'ensemble de sa communauté.

L'ensemble de ces actions de notre université est soutenu par le levier « Université & Cité » de notre Initiative d'Excellence (IdEx). Ce levier propose un **premier appel décliné en quatre axes, qui ont tous vocation à contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre université** :

**1 / Evénement de diffusion et de partage des savoirs**

**2 / Valorisation des collections scientifiques et artistiques**

**3 / Soutien à la diversité culturelle et au dialogue interculturel**

**4/ Soutien aux initiatives des personnels dans la culture et l'animation de la vie universitaire en lien avec la cité.**

Au présent appel s'ajouteront la publication séparée d'un appel dédié aux recherches et sciences participatives et d'un autre, porté par le Service universitaire d'action culturelle, sur les résidences d'artistes.

L'ensemble de ces appels à projets IdEx « Université & Cité » vise à soutenir les projets des enseignants-chercheurs, des composantes, des unités de recherche et des services, qui poursuivraient au moins l'un des sept objectifs suivants :

- Faire de l'Université de Strasbourg un acteur incontournable de la diffusion et du partage du savoir en Alsace, avec une attention accrue portée sur les zones géographiquement ou socialement éloignées ;
- Valoriser le patrimoine universitaire et les collections dans le but d'en faire des outils adaptés aux techniques modernes de la diffusion du savoir ;
- Encourager la créativité par l'invitation régulière d'artistes et d'intellectuels en lien avec la formation et la recherche ;
- Devenir un établissement « socialement responsable » (au sens de la RSE) et se faire repérer / labelliser comme tel ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance de tous (étudiants & personnels) à une communauté de valeurs ;
- Améliorer la qualité de vie sur le campus, particulièrement celle des étudiants (sport, santé)
- Soutenir la vie associative étudiante et son rayonnement local et international.

Voici une vue synoptique des 4 axes de l'appel U2C – hors sciences participatives et résidences – et de leurs caractéristiques :

CATEGORIE APPEL	TYPE DE PROJET (liste non exhaustive)	CALENDRIER DE L'APPEL (sous réserve)	SEUILS (max 85% du budget)
<b>Diffusion des savoirs</b>	Débats, conférences, événements, rencontres avec différents types de publics...	Printemps & Automne	2 000€ à 10 000€
<b>Conservation et valorisation du patrimoine scientifique et artistique</b>	Publications à caractère de vulgarisation, expositions...	<b>Uniquement printemps 2019</b>	2 000€ à 5 000€
<b>Soutien à la diversité culturelle et au dialogue interculturel</b>	Manifestation culturelle, forum, conférences, débats, activités festives	Printemps & Automne	2 000€ à 4 000€
<b>Initiatives des personnels en faveur de la vie universitaire</b>	Manifestation culturelle, forum, conférences, débats, activités festives... – à rayonnement extra-universitaire	Printemps & Automne	2 000€ à 5 000€

#### Les projets soutenus devront répondre aux critères suivants :

- s'appuyer sur les forces du site universitaire strasbourgeois (recherche, formation, dynamisme de la vie culturelle et scientifique du campus, richesse du patrimoine historique, scientifique et culturel de notre université);
- se positionner dans une approche novatrice ou amplificatrice;
- être porté par des enseignants-chercheurs et en collaboration avec des partenaires extérieurs ;
- développer l'initiative en mode « projet », si possible avec une pluralité d'acteurs à l'intérieur de l'université ;
- aller à la rencontre de divers publics via l'organisation de manifestations;
- participer au rayonnement de l'Université de Strasbourg;
- contribuer à la science ouverte.

*NB : les journées d'étude, ateliers de recherche et écoles d'été ne sont pas éligibles à cet appel à projets.*

#### Financement

Le cofinancement IdEx sera de maximum 85% du budget prévisionnel. Pour les seuils fixés par axe, se référer au tableau ci-dessus selon l'axe de l'appel ciblé.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du budget 2019 de l'IdEx et portera sur les **dépenses réalisables en 2019 et 2020**

Les financements ainsi obtenus seront soumis aux règles de suivi de l'IdEx.

## **Dossier de candidature**

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable depuis le site de l'université à l'adresse : <https://www.unistra.fr/index.php?id=29891>

Nous invitons les porteurs de projet à formaliser les partenariats avant le dépôt d'un dossier de candidature et à indiquer les cofinancements obtenus. Il est recommandé de contacter la Mission Investissements d'avenir ou l'un des services internes concernés par le domaine, dès la phase de conception.

## **Procédure d'examen des projets**

Dépôt d'un dossier de candidature selon le calendrier ci-dessous :

- Un exemplaire du dossier au format pdf devra être envoyé par courriel à : [l.oberle@unistra.fr](mailto:l.oberle@unistra.fr)
- un exemplaire papier du dossier devra être envoyé à Coralie Bajas-Schaefer – Mission Investissements d'avenir – Université de Strasbourg - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg,

La Mission Investissements d'avenir, en appui valide l'éligibilité des projets déposés et présélectionne les projets à auditionner environ une à deux semaines après le dépôt du dossier de candidature.

Le Comité de suivi présidé par le Vice-Président « Culture, sciences en société » auditionne les porteurs des projets présélectionnés environ un mois après le dépôt du dossier.

## **Calendrier**

### Edition Printemps 2019

- lancement de l'appel : 10 avril 2019
- clôture de l'appel : 3 juin 2019
- sélection des projets par le comité de suivi : fin juin-début juillet 2019 (présélection puis auditions de 10-15 min).
- démarrage des projets lauréats : à partir de juillet 2019

### Edition Automne 2019

- lancement de l'appel : 10 avril 2019 (relance 16 septembre 2019)
- clôture de l'appel : 10 octobre 2019 à 12h
- sélection des projets par le comité de suivi : mi-novembre 2019 (présélection puis auditions de 10-15 min).
- démarrage des projets lauréats : à partir de janvier 2020